

Feu vert au rachat du groupe Altair par la société Eurazeo

Publié le 22 janvier 2021

La société Eurazeo a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de reprise du groupe Altair par l'acquisition de 100 % de ses titres.

Considérant que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence, l'Autorité a autorisé l'opération sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 22 janvier 2021

[Lire le communiqué](#)